

ANNEXE A : Chronologie des événements

Date	Heure (début/fin)	Temps écoulé	Temps écoulé cumulatif	
13 oct. 2007				
	15 h 20			Le vol 6070 de la compagnie Condor Air en provenance de Francfort, à bord duquel se trouve M. Robert DZIEKANSKI, arrive à l'aéroport international de Vancouver (YVR).
	De 15 h 20 à 16 h 09	49 min	49 min	M. DZIEKANSKI débarque de l'aéronef et se présente à la ligne d'inspection primaire (LIP). À ce moment-là, le temps d'attente était normal.
	16 h 09			M. DZIEKANSKI fait l'objet d'un contrôle par l'ASF « A » dans la voie n° 10 de la LIP. Il est renvoyé au contrôle secondaire pour un examen approfondi.
	De 16 h 09 à 19 h	171 min (2 h, 51 min)	220 min (3 h, 40 min)	On ne sait pas où se trouvait M. DZIEKANSKI pendant cette période. En raison de l'emplacement des caméras de sécurité et de l'obstruction due aux travaux de rénovation, il n'était pas possible de couvrir complètement la zone.
	Vers 19 h			L'ASF « B », qui travaille dans la zone de contrôle secondaire de l'immigration, reçoit une demande de renseignements par la ligne téléphonique spéciale pour le public. Cet appel est effectué à partir d'un poste mural situé à l'extérieur du bureau d'accueil de l'immigration. L'homme indique que cela fait cinq heures que lui et son épouse attendent le fils de cette dernière, un Polonais qui sollicite l'entrée comme nouvel immigrant.

				L'ASF « B » fait une inspection visuelle de la zone de contrôle secondaire de l'immigration et vérifie la liste des personnes détenues. Elle dit à l'appelant qu'elle ne voit personne qui répond à la description fournie. Elle confirme auprès de l'appelant que le voyageur a le numéro de téléphone cellulaire de sa mère. L'appelant indique que lui et son épouse rentraient à leur domicile à Kamloops.
	De 19 h à 21 h 25	145 min (2 h, 25 min)	365 min (6 h, 5 min)	On ne sait pas où se trouvait M. DZIEKANSKI pendant cette période.
	21 h 25			Une bande d'enregistrement de sécurité montre M. DZIEKANSKI qui marche dans l'aire de l'ASFC, du côté ouest du carrousel à bagages 23.
	De 21 h 25 à 21 h 31	6 min	371 min (6 h, 11 min)	On ne sait pas où se trouvait M. DZIEKANSKI pendant cette période..
	21 h 31			Une bande d'enregistrement de sécurité montre M. DZIEKANSKI qui marche dans l'aire de l'ASFC, du côté ouest du carrousel à bagages 23.
	De 21 h 31 à 22 h 35	64 min	435 min (7 h, 15 min)	On ne sait pas où se trouvait M. DZIEKANSKI pendant cette période.
	De 22 h 35 à 22 h 44	9 min	444 min (7 h, 24 min)	M. DZIEKANSKI s'approche de la sortie de l'aire de l'ASFC et un agent le dirige vers la zone de contrôle secondaire des douanes. L'ASF « C » examine le passeport de M. DZIEKANSKI et remarque que le visa d'immigrant qui y est joint n'a pas encore été traité. L'ASF « C » fouille les bagages de M. DZIEKANSKI à la recherche des autres documents d'immigration de celui-ci. Cependant, il ne trouve aucun document supplémentaire.

	De 22 h 44 à 22 h 51	7 min	451 min (7 h, 31 min)	Après le contrôle des douanes, les ASF « C » et « D » accompagnent M. DZIEKANSKI jusqu'à la zone de contrôle secondaire de l'immigration.
	De 22 h 51 à 23 h 15	24 min	475 min (7 h, 55 min)	Les ASF « C » et « D » et M. DZIEKANSKI arrivent à la zone de contrôle secondaire de l'immigration. L'ASF « C » se rend au comptoir des bagages de la compagnie aérienne Lufthansa et trouve deux autres bagages enregistrés appartenant à M. DZIEKANSKI. L'ASF « C » apporte les bagages à la zone de contrôle secondaire de l'immigration.
	De 23 h 15 à 23 h 40	25 min	500 min (8 h, 20 min)	L'ASF « E » observe M. DZIEKANSKI assis dans la zone de contrôle secondaire de l'immigration. L'ASF « B » dit à l'ASF « E » qu'elle a parlé aux gens venus accueillir M. DZIEKANSKI plus tôt dans la soirée et qu'ils pourraient être retournés à Kamloops. Les ASF « E » et « F » trouvent les documents d'immigration manquants de M. DZIEKANSKI dans l'un des deux bagages enregistrés récupérés et ils commencent le traitement de la demande d'immigration. À deux reprises, l'ASF « E » appelle les personnes devant accueillir M. DZIEKANSKI au moyen du système de sonorisation de la zone d'arrivée des voyageurs internationaux. L'ASF « E » trouve le numéro de téléphone local de la famille de M. DZIEKANSKI.
	De 23 h 40 à 0 h	20 min	520 min (8 h, 40 min)	L'ASF « E » appelle la famille de M. DZIEKANSKI pour confirmer l'information et laisse un message demandant qu'on la rappelle. Elle n'a reçu aucune réponse aux appels de recherche de personne et à son appel téléphonique. L'ASF « E » se rend dans la zone publique pour voir si les

				parents de M. DZIEKANSKI s'y trouvent. À son retour au bureau, elle demande à la réception de l'ASF si quelqu'un est à la recherche d'un immigrant polonais. On lui répond que personne n'a fait de demande à ce sujet.
14 oct. 2007				
	De 0 h à 0 h 15	15 min	535 min (8 h, 55 min)	On sollicite l'aide de l'ASF « G » dans le traitement de la demande d'immigration de M. DZIEKANSKI, car l'agent connaît un peu le polonais. L'ASF « E » complète le traitement de la demande d'immigration de M. DZIEKANSKI et l'autorise à partir.
	De 0 h 15 à 0 h 39	24 min	559 min (9 h, 19 min)	L'ASF « G » découvre que M. DZIEKANSKI est retourné s'asseoir dans la zone de contrôle secondaire de l'immigration et lui dit, pour la deuxième fois, qu'il est libre de partir.
	De 0 h 39 0 h 45	6 min	565 min (9 h, 25 min)	L'ASF « G » accompagne M. DZIEKANSKI jusqu'à la zone de contrôle secondaire des douanes et l'invite à partir.
	0 h 46	1 min	566 min (9 h, 26 min)	M. DZIEKANSKI quitte la zone de contrôle secondaire des douanes et marche vers la sortie dans l'aire de réception des voyageurs internationaux de l'YVR.
	2 h 10			L'ASF « G » répond à un appel d'une femme qui s'identifie comme « Sofia », la mère de <i>Robert de Pologne</i> qui immigrait aujourd'hui. Il lui dit que son fils est arrivé et que ce n'est que récemment qu'il est passé au contrôle des douanes et de l'immigration. Il lui indique aussi qu'il avait aidé son fils et qu'il irait à sa recherche à la fin de son quart. L'ASF « G » n'est pas au courant des événements mettant en cause

				M. DZIEKANSKI et la GRC et dit à Sofia qu'il amènerait son fils au bureau de l'immigration pour lui téléphoner s'il le trouvait. Il note son nom et son numéro de téléphone. Il apprend ce qui s'est passé lorsqu'il quitte le bureau et parle à un membre de la GRC.
--	--	--	--	---

Temps passé dans la zone de contrôle des douanes	16 minutes
Temps passé dans la zone de contrôle de l'immigration	104 minutes
Temps total de contact avec l'ASFC	120 minutes
Temps total sans contact avec l'ASFC	386 minutes